

/A/CONF.100/

HP/1/1

28 décembre 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES SOURCES
D'ENERGIE NOUVELLES ET RENOUVELABLES
Groupe technique sur l'énergie hydraulique
Première session
Vienne, 18-22 février 1980

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election des membres du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Potentiel mondial en énergie hydraulique
4. Evaluation du potentiel de chaque pays en énergie hydraulique
5. Délais probables de mise en valeur
6. Hydrologie, topographie, géologie
7. Ouvrages hydrauliques - barrages - conduites - vannes de contrôle
8. Turbines hydrauliques
9. Matériel de production d'électricité et systèmes de commande
10. Transport et distribution d'électricité
11. Méthodes d'analyse économique et financement
12. Considérations écologiques et sociales
13. Problèmes juridiques et politiques
14. Accumulation par pompage
15. Problèmes particuliers que soulèvent les programmes d'énergie hydraulique dans les pays en développement
16. Contributions des membres du Groupe technique et du système des Nations Unies au programme de travail
17. Recommandations et projet de rapport

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

1. Election des membres du Bureau

Election du Président et du Rapporteur. Le Président prend la présidence.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour correspond au mandat du Groupe technique sur l'énergie hydraulique.

3. Potentiel mondial en énergie hydraulique

Point 3-A Quelles sont les ressources potentielles en énergie hydraulique dans diverses parties du monde, et, compte tenu de l'importance de cette source d'énergie, quels sont les délais probables de mise en valeur?

Observations Le Groupe devrait examiner les renseignements qui ont été fournis à ce sujet par le consultant sur la base des études établies pour la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie et déterminer comment ces renseignements pourraient être utilisés lors des délibérations de la Conférence et dans ses documents.

4. Evaluation du potentiel de chaque pays en énergie hydraulique

Point 4-A De quels renseignements supplémentaires a-t-on besoin et quelle est la meilleure manière de déterminer les caractéristiques particulières de l'énergie hydraulique dans chaque pays?

Observations On a entrepris dans plusieurs pays des programmes qui doivent permettre de mieux identifier les sites d'exploitation de l'énergie hydraulique, en particulier pour la production de quantités réduites d'énergie, et l'on est en train d'élaborer et d'utiliser un certain nombre de méthodes à cet effet. Les analyses effectuées, en particulier celles mentionnées par le consultant à la page 34 de son rapport, ont-elles été efficaces? Le Groupe devrait examiner les programmes en question et élaborer des méthodes plus efficaces lorsque cela sera possible et souhaitable.

5. Délais de mise en valeur

Point 5-A A quel rythme est-il possible de mettre en valeur l'énergie hydraulique?

Observations Le Groupe devrait étudier cette question, examiner les données disponibles et envisager des méthodes pour recueillir des données et les mettre à la disposition des utilisateurs.

Point 8-B Est-il souhaitable de poursuivre l'effort de normalisation et quelles sont les économies qu'on peut en attendre?

Observations Identiques à celles formulées pour le point 8-A.

Point 8-C Quel type de turbine est-il le mieux adapté aux petites installations d'énergie hydraulique?

Observations Le Groupe devrait examiner cette question et faire des recommandations sur la manière de choisir les turbines appropriées et de diffuser des renseignements en la matière.

9. Matériel de production d'électricité et systèmes de commande

Point 9-A Quelles améliorations pourraient être apportées aux techniques actuelles pour qu'il soit possible de réduire les coûts et de simplifier les opérations?

Observations Il faudrait examiner l'état d'avancement des techniques de circuits intégrés dans ce domaine et envisager de nouvelles applications de ces techniques.

Point 9-B Est-ce que les techniques de télécommande sont adéquates?

Observations Le Groupe devrait examiner l'état actuel des techniques et l'expérience acquise dans leur application et s'interroger sur les améliorations qui pourraient être apportées.

10. Transport et distribution d'électricité

Point 10-A Devrait-on continuer à encourager l'interconnexion de réseaux de grande ampleur, et dans l'affirmative, de quelle manière?

Observations Les très vastes réseaux sont parfois sujets à des défaillances qui risquent d'affecter des zones très étendues. Le Groupe devrait étudier la situation actuelle et examiner la manière dont elle pourrait évoluer.

Point 10-B Comment utiliser de façon optimale l'énergie hydraulique produite par de petites installations?

Observations Etant donné qu'il est essentiel de mettre en valeur toutes les sources d'énergie pour faire face à la pénurie à laquelle on se heurtera bientôt du fait de la diminution des approvisionnements en pétrole, et vu les avantages que présente l'énergie hydraulique, et dont le consultant a fait état dans son rapport, le Groupe devrait envisager, d'une manière ou d'une autre, d'octroyer un caractère prioritaire à la mise en valeur de l'énergie hydraulique. De quelle manière faut-il s'y prendre?

6. Hydrologie, topographie, géologie

Point 6-A Les techniques actuellement employées pour obtenir des renseignements en la matière sont-elles satisfaisantes et les méthodes utilisées pour fournir ces données aux utilisateurs sont-elles efficaces?

Observations Le Groupe devrait examiner les observations du consultant à cet égard et déterminer les points qui mériteraient d'être examinés plus avant. Il faudrait envisager d'établir des principes directeurs aux fins précitées en particulier à l'intention des pays en développement.

8. Ouvrages hydrauliques - Barrages, conduites, vannes de contrôle

Point 7-A Les techniques dans ce domaine sont-elles adaptées à tous les types de projets relatifs à l'énergie hydraulique?

Observations Le Groupe devrait examiner les observations du consultant ainsi que les faits qu'il a mentionnés et déterminer quels sont les renseignements supplémentaires qui devraient être fournis. Le Groupe devrait examiner les moyens de réduire les coûts.

Point 7-B Les vannes de contrôle actuelles peuvent-elles être simplifiées, et peut-on en réduire le coût?

Observations Le Groupe devrait envisager d'étudier les renseignements disponibles et de rassembler des données sur divers types de vannes de contrôle et autres ouvrages hydrauliques et recommander des méthodes permettant d'obtenir des données d'information plus sûres pour déterminer le système de contrôle le mieux adapté à chaque site.

8. Turbines hydrauliques

Point 8-A Est-il possible d'apporter des améliorations aux turbines hydrauliques actuelles, en particulier à celles utilisées dans les petites installations d'énergie hydraulique.

Observations Bien que ce problème diffère selon le site, l'énergie produite est inutile si elle ne peut pas être utilisée efficacement soit dans des installations isolées, soit à l'intérieur d'un réseau étendu. Le Groupe devrait examiner les méthodes grâce auxquelles l'énergie hydraulique produite par de petites installations puisse être utilisée de façon efficace dans n'importe quel type de réseau.

11. Méthodes d'analyse économique et financement

Point 11-A Quelles modifications faudrait-il apporter aux méthodes actuelles d'analyse économique pour tenir compte de façon plus réaliste de l'importance de l'énergie hydraulique?

Observations Le Groupe devrait examiner les questions qui ont été soulevées par le consultant aux pages 25 à 28 de son rapport et trouver le moyen de bien circonscrire ces questions et d'améliorer les méthodes utilisées.

Point 11-B Les directives de l'ONU actuellement applicables à l'évaluation des projets sont-elles satisfaisantes dans le cas de projets d'énergie hydraulique?

Observations Les problèmes qui se posent à cet égard sont d'une manière générale couverts par les directives de l'ONU, mais le Groupe devrait se demander s'il serait souhaitable de définir expressément des méthodes permettant de prendre en considération les avantages de l'énergie hydraulique, tels qu'ils sont exposés par le consultant à la page 28 de son rapport. Le Groupe devrait examiner si les directives de l'ONU sont appliquées de façon efficace.

Point 11-C Comment peut-on stimuler l'investissement dans le domaine de l'énergie hydraulique?

Observations Le Groupe devrait examiner la manière de susciter une plus grande prise de conscience des avantages que présente la mise en valeur du potentiel en énergie hydraulique, ainsi que les méthodes propres à encourager les investissements dans ce domaine. Il faudrait trouver le moyen de mobiliser des fonds pour des levés d'exploration et des études de faisabilité.

12. Considérations écologiques et sociales

Point 12-A Comment planifier l'utilisation intégrée de l'eau dans un souci d'efficacité maximum et fixer les priorités d'utilisation?

Observations Le Groupe devrait examiner l'importance qu'il convient d'accorder à l'utilisation intégrée de l'eau dans un souci d'efficacité maximum dans le cadre de n'importe quel projet de mise en valeur des ressources hydrauliques, et étudier les moyens de définir des priorités et des méthodes pour réduire au minimum les conflits d'utilisation.

Point 12-B Comment réduire au minimum les effets néfastes sur l'environnement de l'exploitation de l'énergie hydraulique, et comment, au contraire, en accroître les effets bénéfiques?

Observations Les méthodes d'analyse dans ce domaine sont désormais au point. Le Groupe devrait, le cas échéant, envisager des directives sur lesquelles se fonder pour répondre aux questions ci-dessus.

Point 12-C Comment peut-on déterminer le rapport coût-utilité de l'exploitation de l'énergie hydraulique d'un point de vue social?

Observations Il faudrait examiner les méthodes préconisées dans les directives de l'ONU applicables à l'évaluation des projets du point de vue écologique et social pour voir si elles sont efficaces, et déterminer les améliorations qui pourraient éventuellement leur être apportées.

Point 12-D De quelle manière peut-on aider les pays en développement à mieux identifier et résoudre les problèmes sociaux et écologiques que soulève l'exploitation de l'énergie hydraulique

Observations Les pays développés ont appris, en tirant la leçon d'erreurs parfois coûteuses, à mieux résoudre les problèmes écologiques et sociaux. Le Groupe devrait examiner la manière de mettre cette expérience à la disposition des pays en développement pour les aider à résoudre leurs problèmes.

13. Problèmes juridiques et politiques.

Point 13-A De quelle manière peut-on aider les pays en développement à résoudre les problèmes juridiques relatifs aux droits d'utilisation de l'eau?

Observations Il existe de très nombreux précédents pour tous les types de problèmes qui se posent dans ce domaine. Le Groupe devrait se demander s'il serait utile d'établir des recueils de jurisprudence et des directives sur la question.

Point 13-B De quelle manière peut-on aider les pays à résoudre les problèmes qui se posent entre eux au sujet des voies d'eau internationales?

Observations Il s'agit là d'un problème qui est souvent très complexe et prend des années à résoudre. Le Groupe devrait examiner la manière dont l'ONU ou d'autres organisations pourraient aider à résoudre les problèmes qui se posent en la matière en fournissant des équipes équilibrées d'experts expérimentés et objectifs qui soient capables de prendre des décisions judicieuses et qui seraient chargées d'aider à résoudre les problèmes en question et à les placer dans une perspective globale.

14. Accumulation par pompage

Point 14-A Les techniques actuelles dans le domaine de l'accumulation par pompage sont-elles adéquates?

Observations Le Groupe devra examiner cette question et indiquer les améliorations qui pourraient être apportées en la matière.

Point 14-B Comment définir avec davantage de précision l'information relative aux avantages que présente l'accumulation par pompage dans le cadre d'un réseau électrique et comment mettre cette information à la disposition des usagers?

Observations Le Groupe devrait examiner les problèmes ci-dessus et déterminer, le cas échéant, ce qui doit être fait à cet égard.

15. Problèmes spéciaux que soulèvent les programmes d'énergie hydraulique dans les pays en développement

Point 15-A Comment peut-on financer le coût relativement élevé des études et des enquêtes nécessaires pour la mise en place de petites installations d'énergie hydraulique?

Observations Le Groupe devrait examiner la manière dont les bassins hydrographiques peuvent être étudiés de façon intégrée et rechercher des moyens de financer ces études. L'exposé du consultant à ce sujet devrait être examiné.

Point 15-B De quelle manière peut-on aider les pays en développement à se doter d'une structure administrative appropriée pour étudier et mettre en valeur leurs ressources en énergie hydraulique?

Observations L'élaboration d'un dispositif administratif capable de tenir compte des ramifications, effets et avantages multiples que présente la mise en valeur des ressources en eau, dont l'énergie hydraulique, nécessite des connaissances et une expérience très vastes. Le Groupe devrait examiner la manière dont l'ONU ou d'autres organisations pourraient fournir des conseils utiles dans ce domaine.

Point 15-C Comment assurer la formation du personnel dont on a besoin dans le domaine de l'énergie hydraulique?

Observations Le Groupe devrait essayer de déterminer si les programmes de formation actuels, comme par exemple les séminaires, sont appropriés et efficaces et définir les programmes qui seraient nécessaires pour faire face aux besoins futurs. Le Groupe devrait examiner la manière dont ces programmes peuvent être financés et exécutés.

16. Contributions des membres du Groupe technique et du système des Nations Unies au programme de travail

Observations Les membres du Groupe technique, à titre personnel et au nom des organisations auxquelles ils appartiennent, devraient faire connaître au Président quelles activités ils seraient disposés à entreprendre dans le cadre de la Conférence. Les institutions spécialisées des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies devraient également indiquer au Président les contributions qu'elles peuvent apporter. Toutes ces contributions doivent avoir un rapport avec les propositions faites au cours des délibérations du Groupe technique concernant des réunions de groupes de travail, des études de consultants ou d'autres activités. Il faudrait également tenir compte des suggestions en vue de la réalisation d'études interdisciplinaires ou de synthèse supplémentaires.

17. Recommandations quant aux activités à réaliser dans l'intervalle des sessions et projet de rapport

Observations Le rapport final sera rédigé conjointement par le Président, le Rapporteur et le Secrétaire technique, à partir d'une ébauche contenant des recommandations détaillées quant aux activités à réaliser dans l'intervalle des sessions. Ces activités seront réalisées par les membres du Groupe technique, les organisations auxquelles ils appartiennent, les institutions spécialisées des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales, et prendront la forme de réunions de groupes de travail et d'études de consultants.